

Initiatives ministérielles

emplois encore. Le ministre des Finances l'a dit lui-même. S'il n'est pas d'accord avec moi, le ministre n'a qu'à se lever et à le dire.

[Français]

M. Gérin: Madame la Présidente, mon collègue vient de faire un bon discours sur les gens qui, selon lui, trompent les autres. Et dans ma circonscription, il y a la compagnie WonderBra-Canadelle qui est installée depuis fort longtemps, à Lac Mégantic, et qui donne du travail à plusieurs personnes. Cette compagnie est aussi installée à Rivière-du-Loup et elle donne du travail à plusieurs personnes. Cette compagnie était aussi installée chez mon ami d'en face et, à un moment donné, en modifiant ses opérations, elle a décidé de fermer son usine chez mon honorable ami et d'agrandir ses usines ailleurs, afin d'en arriver à une meilleure productivité, une meilleure compétitivité. A Lac Mégantic, la compagnie a fait un investissement d'un million de dollars. Et si vous saviez comme le président de la compagnie était fâché lorsqu'il m'a appelé et m'a dit: Mais qui est ce député libéral pour aller mettre le blâme sur le libre-échange? Le libre-échange n'a rien à voir là-dedans. Il est complètement mêlé! Ce député libéral essaie de mélanger les Canadiens, de tromper les Canadiens en faisant cela. Je crois qu'il lui a fait parvenir une lettre ou qu'il lui a téléphoné.

• (1820)

Mais le député n'a pas écrit ou fait une déclaration publique pour dire qu'il venait de faire une autre erreur, et cela se produisait dans sa propre circonscription. Vous savez, madame la Présidente, j'écoutais son discours. C'est intéressant de pointer le doigt et dire: Vous avez trompé, vous avez trompé, vous avez trompé! Non, on n'a trompé personne. C'est le président même de la compagnie, M. Létourneau, qui vous accuse, vous, de tromper la population de votre circonscription, de tromper les Canadiens en général. Cette compagnie WonderBra-Canadelle a de beaucoup augmenté ses effectifs suite au libre-échange, à cause de la libéralisation des échanges. Et c'est une compagnie qui est en excellente posture. Alors, faites attention aux accusations! Faites attention à ces accusations qui sont complètement gratuites, et essayez, monsieur le député, d'être objectif, d'être impartial. Et dans ce projet de loi en particulier, essayez d'avoir cette impartialité qui est absolument nécessaire à nos hommes et à nos femmes d'aujourd'hui qui sont appelés à gouverner le pays.

M. Boudria: C'est difficile de ne pas répondre à cela, madame la Présidente. Ça va être naturellement très facile, par exemple, d'être en désaccord total avec mon ami d'en face.

Premièrement, il devrait savoir, lui, bien que d'autres, que la compagnie Canadelle, qui a fermé ses portes chez nous, fait perdre des emplois à 100 femmes dans ma circonscription. Et moi, je n'ai certainement pas d'excuses à faire à M. Létourneau qui s'en vient fermer une usine chez nous, puis fait perdre des jobs à mes électeurs. S'il y a des excuses à faire, c'est lui qui devrait venir chez nous et s'excuser publiquement auprès des électeurs de ma circonscription qu'il embauchait à venir jusqu'à il y a deux mois, en leur disant qu'il y avait des jobs pour eux, sachant qu'il les mettrait à la porte deux mois plus tard.

M. Gérin: Trois cents jobs au Québec!

M. Boudria: Maintenant, madame la Présidente, je veux dire à mon collègue de Mégantic-Compton-Stanstead (M. Gérin) qu'il doit savoir lui aussi que Canadelle, qui est une compagnie américaine, appartenue à 100 p. 100 par Sara Lee de Chicago, a acheté son seul compétiteur au Canada, Daisy Fresh, ou à toutes fins pratiques, son seul compétiteur. Canadelle a donc à peu près tout le marché. Cette compagnie a tout le marché à elle-même au Canada.

Les critères d'Investissement Canada sont de sorte. . .

M. Gérin: Une magnifique compagnie!

M. Boudria: Les critères d'Investissement Canada, madame la Présidente, sont de sorte que le gouvernement du Canada est dans l'obligation de refuser l'acquisition d'une compagnie canadienne par un compétiteur, si cela élimine la compétition. Qu'est-ce que le gouvernement conservateur a fait? Il a laissé Canadelle acheter son compétiteur, il y a juste une compagnie qui reste au Canada. Et aujourd'hui, qu'est-ce que l'on voit? On voit la fermeture d'usines dans ma circonscription.

Je dois dire au député conservateur d'en face et à tous les autres députés conservateurs qui veulent l'entendre, qu'aujourd'hui même où on se parle, il y a des femmes à Hawkesbury qui sont en train de perdre leur emploi et c'est à cause des politiques du gouvernement d'en face. S'il y a des excuses à faire, ce sont les conservateurs avec leurs politiques qui ont fait perdre les jobs à mes électrices.

Je vois la députée d'en face, la ministre. . . Elle doit sans doute avoir au moins un peu de sympathie pour les 95 femmes de ma circonscription qui perdent leur job avant Noël.

M. Gérin: Elle n'est pas ministre!

M. Boudria: Madame la Présidente, je dois vous dire que le dossier n'est pas drôle.

Je viens de reconnaître, je pense, une députée qui n'est pas ministre, comme en étant une. Je lui souhaite bien d'en devenir une un jour. Peut-être qu'elle serait plus compétente que ceux qui sont là dans le moment, cela ne